

NON À LA GRANDE BRADERIE DE L'ÉDUCATION NATIONALE!

Jean-Michel Blanquer démantèle le service public d'éducation et multiplie les cadeaux au privé.

Mobilisons-nous pour la défense de l'école publique !

Après la journée du 19 mars, qui a mobilisé de nombreux personnels, l'assemblée générale des grévistes (Rhône) appelle à durcir le mouvement. Plusieurs assemblées générales font de même à travers la France.

La nuit des établissements du 21 mars a été assez bien suivie et Blanquer a préféré fuir l'ENS où un rassemblement était organisé le 22 mars.

SUD éducation 69 soutient ces appels.

Mobilisons nous dès maintenant !

+ TOU-TE-S EN GRÈVE RECONDUCTIBLE DÈS LE JEUDI 28 MARS !

**AG 13H00 BOURSE DU TRAVAIL DE LYON
MANIF DÉPART 14H30 PLACE GUICHARD**

**28 ET 29
MARS**

+ MANIFESTONS LE SAMEDI 30 MARS

10H30 - TRIBUNAL (24 COLONNES) - ST JEAN.

+ ...

DERRIÈRE LA COM' OFFICIELLE, LA RÉALITÉ DE LA POLITIQUE ET DES MESURES GOUVERNEMENTALES, C'EST :

Des cadeaux multipliés au privé :

- Des financements toujours plus importants : 7,6 milliards d'euros dans le budget 2018, 100 à 150 millions d'euros pour la scolarisation des enfants dans le premier degré
- Des postes aux concours en hausse (+ 36% au capes interne, + 51% chez les PLP...)
- Un marché de l'éducation en plein essor, qui prospère sur les décombres de l'école publique : BTS et formations payants hors Parcoursup, aides payantes à l'école (Academia, bonnote.fr...), à l'orientation (tonavenir.net)...
- Sous couvert d'expérimentations et d'écoles internationales d'excellence, l'ouverture de l'école publique à des financements et des acteurs privés.

De la maternelle au lycée : une école publique caporalisée et mise au pas, pour des raisons budgétaires

- Des suppressions de poste massives, à tous les niveaux, alors que le nombre d'élèves augmente ;
- Des postes au concours en baisse (- 20% en moyenne)
- Des effectifs par classe en hausse ;
- Recours massif à des personnels précaires, non formés : contractuel·les, assistant·es d'éducation, étudiant·es en formation...
- Un service public d'orientation démantelé, avec la suppression de nombreux·ses conseiller·es d'orientation et des CIO.
- Une multiplication des évaluations, des élèves comme des personnels, au détriment du cadre de travail et d'apprentissage.

La mise en concurrence des établissements :

- Des mesures populistes, avec des budgets toujours plus serrés : CP et CE1 à effectif réduit... et les autres niveaux... bondés !
- Un management autoritaire, qui accroît la pression sur les personnels, les prive de leur liberté pédagogique et de leur liberté d'expression...
- Avec la réforme des lycées, une offre éducative toujours plus sélective et inégalitaire : options et spécialités absentes de nombreux lycées, élèves obligés de construire leur « parcours scolaire » dès la seconde, inégalités entre établissements avec l'introduction du contrôle continu (40% du « bac »), orientation à l'aveugle avec des attendus du supérieur opaques...

Un déni de démocratie

- La loi sur l'école de la confiance a été présentée à l'Assemblée contre l'avis du conseil supérieur de l'éducation (seulement 3 votes pour... issus du privé !), de la plupart des organisations syndicales et des associations disciplinaires qui réclamaient, *a minima*, un moratoire et un vrai dialogue !
- Elle a été présentée à l'assemblée en procédure accélérée pendant les congés de février, interdisant tout vrai débat public !

éducation
Sud
Solidaires